



Compte-Rendu rencontre habitante du 20 mai 2022 CENTRE VILLE - SAINT-MARCEL

Elu-e-s présent-e-s : Sylvie Girard, Jean-Pierre Bertrand, Michel Chevallier, Dominique Joubert.

Habitant-e-s présent-e-s : 49 participants, avec des préoccupations liées aux aménagements de l'espace public, à la circulation, au stationnement...

Autour de la porte Saint-Marcel :

* Place Antonin Chevandier et alentours : La place sera réaménagée dans les 3 ans à venir, selon un projet réalisé avec les habitants et utilisateurs (avant-projet par urbaniste ou paysagiste). La voirie de la rue du faubourg Saint-Marcel est dans un état catastrophique, les accès aux garages personnels ou hôteliers très difficiles. D'une manière générale, l'espace public est très dégradé autour de la place : l'ensemble sera remis à neuf avec le projet (40 ans sans travaux importants sur le site!). La visite dans le cadre de l'OPAH à venir a pointé l'anarchie du stationnement : la Police Municipale passera plus souvent avec consignes strictes (10 places matérialisées mais jusqu'à 22 voitures stationnées!). Côté circulation, la coursière rue du Fbg St-Marcel / rue des Jardins / OT est très empruntée par les automobilistes venant de Romeyer : le bureau d'études enquêtant sur les mobilités est saisi du constat, le problème pris en compte dans le cadre du schéma des mobilité à construire sur Die.

* Les pigeons : les déjections permanentes sont un problème de propreté et de santé publique. Ils dégradent la porte Saint-Marcel, monument historique. Un groupe de travail est constitué, pour envisager une solution pérenne prenant en compte la législation, le comportement animal, le site en secteur protégé, etc. Rappel effectué sur les sites et réseaux sociaux de la Ville quant à l'interdiction de nourrissage. A l'étude, la pose de répulsifs type « pics ».

* Rue des Fabriques : voie privée. Une demande déposée par le propriétaire pour une rétrocession à la commune. Mais des servitudes sont à créer au préalable. La Ville donnera son accord lorsque l'ensemble des contraintes seront levées.

* Autres : un trou pouvant entraîner éventuellement la chute d'un enfant dans le canal (vérifier si espace public ou privé – Secteur de la lapinière).

* Toilettes : une vraie absence de toilettes publiques sur le secteur. Une installation autour de la rue Saint-Marcel à étudier.

Entre la Cathédrale et le Viaduc :

* Rue Pailleuse / rue Nouvelle / rue des Barrys / Viaduc : sur le viaduc, le trottoir refait se dégrade (JPBertrand@mairie-die.fr).

- Propreté : Egalement le nettoyage et la propreté de ce secteur en question. La Ville a revu le plan de nettoyage, prévu précédemment sur le « triangle » le plus fréquenté du cœur de ville. En particulier, la Ville essaie de prendre en compte régulièrement les impasses et autres secteurs où la balayeuse ne peut pas passer. Ce n'est ni suffisant ni idéal, mais la commune continue à y travailler. L'opération « Crottes de Chiens » est appréciée, il faudra sans doute passer rapidement à la verbalisation sur plusieurs secteurs.

- Végétaux : Bacs à fleurs supprimés, regrets exprimés de l'absence de fleurissement : c'est un choix de la ville car ce système est un poste de consommation trop important d'eau l'été pour

maintenir un fleurissement agréable. La végétalisation directe en terre (CF Permis de Végétaliser proposé par la ville) est privilégiée. Sur cette thématique, à noter que plusieurs plantes dites « invasives » sont présentes sur Die : le Sumac de Virginie ou Vinaigrier, l'Ambrosie qui induit une problématique forte de santé publique. Pour mettre en œuvre des chantiers d'arrachage, contacter Philippe Lloret : plloret@mairie-die.fr . A noter un érable sycomore et de hautes herbes qui poussent autour du regard rue Pailleuse.

- Fontaines : utilisées pour arroser les plantes (entre autres rue Nouvelle), embellissant cette ruelle. Les fontaines sont coupées une partie de l'année (mises hors gel), elles sont dotées petit à petit de boutons poussoirs pour aller vers une économie d'eau.

- Impasses : il manque des panneaux « Voie sans Issue » sur les rues Pailleuse et des Barrys.

- Panneaux solaires : travaux refusés car dans le secteur AVAP. Dommage alors que les énergies renouvelables sont plébiscitées : faire évoluer la réglementation.

* Stationnement commerçants : une commerçante souhaite plus de places de stationnement en sortie de viaduc. Pas de retour au système précédent prévu pour l'instant. Plus largement, la problématique du stationnement est pris en compte dans le cadre de l'étude Mobilité.

* Vers l'Office de Tourisme : le panneau sens interdit sauf riverains permettaient à ceux-ci d'accéder aux stationnements du parking. Il a été enlevé car il est impossible de distinguer les riverains des autres utilisateurs qui remontaient la rue des jardins ensuite. Arceaux à vélo pour stationner appréciés, des arceaux supplémentaires et un site couvert serait apprécié à Meyrosse.

Les remparts : sujet compliqué car la propriété de ce patrimoine historique est partagée, certaines parties sont encore en interrogation quant au propriétaire. Chemin à viabiliser sur les remparts, parcours historique magnifique. Signalétique : baliser les remparts depuis l'OT et inversement.

Parking de Beaume :

* Camping-Car : stationnement de longue durée, alors qu'il manque des places sur le secteur.

* Autoriser le stationnement sur le parking de l'hôpital, souvent vide ? Des négociations en cours, mais cela apparaît compliqué (accès direct à l'EHPAD depuis ce parking, qui est dans l'enceinte de la résidence).

* Compostage : les volontaires qui souhaitent devenir référents compostage peuvent se faire connaître auprès de la mairie – acorroenne@mairie-die.fr , car d'ici deux ans, le « fermentescible » (reliquat des repas, épluchures, etc) ne sera plus accepté dans les points propreté. Un est prévu parking de Beaume mais il faut des référents. Suggestion ajouter les composteurs sur le nouveau plan de ville.

Ailleurs sur le secteur :

* Résidence du Parc : l'eau de ruissellement de l'avenue Rhin & Danube inonde lors de gros orages, il faudrait relever le seuil de la route (Voir le CD26 : jpbertrand@mairie-die.fr).

* Budget voirie : La ville a prévu au budget 2022 **415 845 €** pour les travaux de voirie. Il faudrait disposer de 680000 € pour remettre en état l'ensemble de la Voirie sur le mandat (47 km).

* Rue du Salin / Mazel / Rue du Centre : il faudrait deux miroirs des deux côtés pour des intersections où l'on accède en « aveugle ». Equiper également la descente de l'Évêché.

* Centre-Ville : interdire l'accès des camping-cars au centre-ville. Vérifier les panneaux aux entrées du cœur de ville (absent rue Félix Germain).

* Place du Mazel : De nouvelles habitations mais pas de places de stationnement prévues. Elles n'étaient pas pensées au départ, pas de solutions de court terme. Pour permettre le stationnement, accentuation des contrôles « zone bleue ». Plus largement, une réflexion sera lancée sur le devenir de la place (rappel : la ville a acquis le bâti au cœur de l'îlot).

Parrainage des jeunes pour le cinéma : opération fifty-fifty : le cinéma va proposer à la rentrée

scolaire 2022 un parrainage : un abonné offre une place à un jeune pour qu'il assiste à un film d'Art et d'Essai. Discussion et lien inter-générationnel peuvent ainsi se tisser. Qui est intéressé ? Retour sur l'adresse : participation.habitante@mairie-die.fr

Divers :

* Les encombrants : un service régulier est souhaité par les habitants. Rappel : c'est la Communauté des Communes du Diois qui est acteur dans le domaine des déchets. Il est également important de favoriser le plus possible la réutilisation et le recyclage. Aire Trésor peut sous certaines conditions venir récupérer vos meubles ou autres objets importants. Autres acteurs ou partenaires pouvant répondre aux besoins : Gratiféria, Accorderie, Matériauthèque, Secours Populaire, etc.). Leurs coordonnées sur le site de la ville, onglet SOCIAL : <https://www.mairie-die.fr/annuaire-associations/>

* Réunion sur l'extinction nocturne de l'éclairage public le mercredi 8 juin à 18:30 en salle polyvalente.

* Rénovation habitat Centre Ville : une OPAH lancé, présentation dans le Flash de Juin, une réunion en septembre.

* Moulins sur la Meyrosse : remettre en route et produire de l'électricité ? Deux installations existent aujourd'hui dans le domaine privé.

* Manque une plaque de rue entre Jules Plan et Émile Laurens.

* Jour de marché : les forains stationnent autour de la Poste, empêchant parfois l'accès des camions postaux au dépôt.